BRAY SUR SEINE
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
Tél : 01 60 67 10 11 – Fax : 01 64 01 13 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance n°6 de l'année 2014 du Conseil Municipal

Date de convocation : 10 juillet 2014	Date d'affichage : 10 juillet 2014	Membres en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18	Nombre de délibérations : 41

L'an deux mille quatorze, le 15 juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en Mairie, Salle du Conseil sous la présidence de M. MARCADET Emmanuel, Maire de la Commune.

Étaient présents : M. MARCADET Emmanuel, M. FARSSAC Pascal, M. FORTIN Dominique, Mme COURTOIS Martine, M. PRUNEAU Jean-Claude, M. POIREL Romain, Mme PASSERON Agnès, M. BISCHOFF Philippe, Mme BEN MUSTAPHA Christelle, M. MENEGHINI David, M. SZKUDLAREK Edouard, M. MUGOT Eric, Mme JACSONT Geneviève, M. CARRASCO Alain.
Pouvoir : Mme TRIVIER Julie à M. PRUNEAU Jean-Claude, Mme SAHOUI Anbya à M. FARSSAC Pascal, Mme LAMBERT Sandrine à M. SZKUDLAREK Edouard, Mme LUBRANO Stéphanie à M. MARCADET Emmanuel
Absents : Mme TRIVIER Julie, Mme SAHOUI Anbya, Mme LAMBERT Sandrine, Mme LUBRANO Stéphanie, M. SAUNIER Louis
Secrétaire de séance : M. FARSSAC Pascal

Délibération N° 2014-06-33
Délibération de participation au SMEP du Grand Provinois

M. le Maire rappelle que la commune adhère au Syndicat mixte d'études et de programmation du grand provinois. De ce fait, la municipalité est redevable d'une participation pour 2014, cette participation est en augmentation de 23% par rapport à 2013, elle est en effet à présent de 2,50 € par habitant (2,03 € en 2013).

La participation en 2014 s'élèvera donc à 2,5 € x 2464 habitants = 6 160 €

À l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte le paiement de la cotisation au SMEP du grand provinois pour une somme de 6 160 €.

Délibération certifiée exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture de
Provins le : 24 juillet 2014

Affichage le : 24 juillet 2014

Publication : 24 juillet 2014

Pour copie certifiée conforme
En mairie le 22 juillet 2014

Le Maire,
Emmanuel MARCADET